



# RÈGLEMENT OFFICIEL

## Article 1 – Organisation

La Course des Rois : La Cussetoise est organisée par l'association \*\*Team Lifetri\*\*, avec le soutien de la Ville de Cusset et de ses partenaires.

## Article 2 – Date et horaires

La manifestation aura lieu le [date à préciser] à Cusset.

- 5 km et 10 km : départ commun à 9h30
- Courses enfants (1500 m et 3000 m selon l'âge) : départ à 11h00

## Article 3 – Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur la plateforme :

<https://www.sportsnconnect.com/>

Période d'inscription : ouvert — clôture 15 janvier 23h (ou dans la limite des dossards disponibles 500 pour chaque courses).

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ni sur place le jour de la course.

## Article 4 – Tarifs

Tarifs :

- Courses enfants : 5 € (avant et après le 15 novembre)
- 5 km : 10 € jusqu'au 15 novembre / 12 € après
- 10 km : 15 € jusqu'au 15 novembre / 17 € après

## Article 5 – Catégories enfants et distances (conformément aux catégories FFA)



Les catégories d'âges et distances recommandées pour 2025 :

Catégorie FFA	Âge en 2025	Années de naissance	Distance(s) autorisée(s) pour La Cussetoise
<b>Mini-poussins (EA)</b>	6-7 ans	2018-2019	non concernés (courses jeunes spéciales)
<b>Poussins (PO) - U10</b>	8-9 ans	2016-2017	1500 m (prioritairement)
<b>Pupilles (PU) - U12</b>	10-11 ans	2014-2015	1500 m (adapté)
<b>Benjamins (BE) - U14</b>	12-13 ans	2012-2013	3000 m (prioritairement)
<b>Minimes (MI) - U16</b>	14-15 ans	2010-2011	3000 m (adapté ou compétition)

Précisions :

- \*\*1500 m\*\* : destiné aux Poussins (8-9 ans) et Pupilles (10-11 ans).
- \*\*3000 m\*\* : destiné aux Benjamins (12-13 ans) et Minimes (14-15 ans).
- Les organisateurs se réservent la possibilité d'ajuster les distances selon le niveau des participants et les contraintes de sécurité.

#### Article 6 – Documents obligatoires

- Pour les adultes non licenciés : présentation d'un Parcours Prévention Santé (PPS) valide (moins de 3 mois) lors de l'inscription en ligne.
- Pour les licenciés FFA : numéro de licence en cours de validité.
- Pour les mineurs : questionnaire santé en ligne complété par le parent/tuteur et autorisation parentale signée.

À partir du 1er septembre 2024, les certificats médicaux ne sont plus acceptés comme unique justificatif pour les courses hors-stade (se référer à la réglementation FFA).



## Article 7 – Retrait des dossards

- La veille : de 16h00 à 18h30
- Le jour de la course : à partir de 8h00 et jusqu'à 30 min avant le départ.

Une pièce d'identité pourra être demandée pour retirer le dossard.

## Article 8 – Sécurité et service médical

La sécurité est assurée par des signaleurs et bénévoles; un dispositif médical agréé sera présent. Les officiels se réservent le droit d'arrêter tout concurrent pour raison médicale.

## Article 9 – Ravitaillements

- Courses enfants : ravitaillement à l'arrivée
- 5 km : ravitaillement à l'arrivée
- 10 km : ravitaillement intermédiaire + arrivée

## Article 10 – Classements et récompenses

- Podium scratch : 3 premiers hommes et 3 premières femmes sur 5 km et 10 km et premiers de toutes les catégories (masters tout cumulé)
- Récompense symbolique pour tous les enfants ayant terminé la course.
- Seuls les coureurs présents à la remise des prix pourront recevoir leur lot.

## Article 11 – Droit à l'image et données personnelles

En s'inscrivant, chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image et accepte le traitement des données conformément au RGPD.

## Article 12 – Assurances

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile. Chaque participant doit vérifier sa propre assurance individuelle.

## Article 13 – Protection de l'environnement

Il est strictement interdit de jeter des déchets en dehors des zones prévues; tout manquement peut entraîner une sanction.



#### Article 14 – Cas de force majeure

L'organisation se réserve le droit de modifier, déplacer ou annuler l'événement en cas de force majeure; les modalités seront alors communiquées via la plateforme d'inscription.

#### Article 15 – Acceptation du règlement

L'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement pourra entraîner des sanctions ou disqualification.